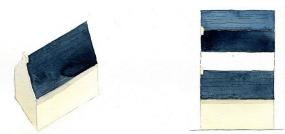
Lorsque des problèmes d'infiltration par le pignon se posent, le premier réflexe du propriétaire est d'installer un bardage (en ardoise, en synthétique, ou en bois). Cependant, on a parlé précédemment dans la fiche «volumétrie de toiture» de l'importance, dans l'architecture traditionnelle bretonne, du toit à deux pentes, avec murs pignon droits, et de leur impact sur l'environnement bâti.

Ces problèmes d'infiltration d'eau sont vraisemblablement dûs à un défaut technique dans la réalisation de l'enduit couvrant le mur pignon ou dans les ouvrages techniques couvrant la liaison entre l'enduit et la couverture.

L'intervention directe sur la source de ces problèmes est préférable à la solution extrême du bardage du pignon. Elle permettra ainsi de conserver le volume de base, avec un rapport de surface murtoit, traditionnellement proche de I/I. En effet, l'architecture bretonne est avant tout une architecture de murs et de pignons maçonnés.



Volume de base, qui reprend le toit à deux pentes, avec les pignons droits.





Il est nécessaire, alors, de préserver les caractéristiques de la silhouette du pignon suivant la logique architecturale qui dit que les matériaux du toit sont différents des matériaux des murs.

Pour pallier aux problèmes d'infiltration, la première et la meileure proposition est de refaire un enduit sur le pignon en question. Cette solution sera recherchée en site protégé, en bourg ancien, ou en covisibilité avec un monument historique protégé.

En cas d'impossibilité technique extrême, et même en dernier recours; un bardage bois, ou éventuellement en matériau synthétique d'aspect mat sera accepté, s'il reprend la couleur du mur de la façade, pour bien démarquer le pignon du toit





Pignon recouvert d'ardoises.





Pignon bardé dans la partie haute, donnant un effet «croupe».





Le pignon et la façade se distinguent bien de la toiture, de par leur couleur et leur matériau.